

Description du projet

Réalisation d'une plate-forme logistique comportant :

Un entrepôt de 5 717 m² pourvu de 6 quais de chargement

Trois bâtiments de gestion de stock et d'emballage de 5 694 m², 5 215 m² et 2 055 m². La hauteur de ces bâtiments sera de 14 m sous couverture et de 15,20 m à l'acrotère.

Un bâtiment couvert et non clos constituant un auvent de 2 000 m², d'une hauteur sous couverture de 6 m

Un bâtiment bureau de 664 m² sur deux niveaux

Des locaux techniques liés à l'exploitation : transformateur, TGBT, onduleur, chaufferie, source sprinkler, charge batterie des chariots, air comprimé, informatique sur une surface totale de 465 m².

Les parkings VL du personnel et visiteurs

Les voiries et aires de manoeuvre PL

Les espaces verts

Les bassins de rétention et fossés d'infiltration.

L'activité entre dans le cadre d'une installation classée pour la protection de l'environnement soumise à enregistrement et classée en rubrique 1510. Il n'est pas prévu de stocker des matières dangereuses ou inflammables.

Nature des marchandises :

Les matériels et pièces transportées et stockées sont des machines outil industrielles, des pièces manufacturées pour l'armée et l'aviation dans les domaines de la défense et de l'aéronautique, des matériels informatique et électroniques. Il n'est pas prévu de stocker des produits à risque, inflammables ou explosifs, ni des produits liquides et polluants. Ces pièces sont stockées soit sur palettes en bois, soit dans des conteneurs à treillis en métal, soit dans des cartonnages. L'emballage combustible des pièces correspond à moins de 5% du poids total de stockage.

Les palettes et panières métalliques portant les pièces sont entreposées soit en racks sur 6 niveaux et sur 11 m de haut, soit en îlots au sol de 3m de haut environ.

Le bâtiment sera exploité et géré par la société GCA SUPPLY PACKING Les travaux ne nécessitent aucune démolition, le terrain étant un ancien terrain agricole faisant désormais partie du parc d'activité « Bolbec-Saint-Jean »

Le terrain fera l'objet de travaux de déblai-remblai afin de constituer une plate-forme horizontale. Le niveau d'assiette sera déterminé pour équilibrer les masses et limiter les apports et évacuation de terres et remblais.

La structure des bâtiments sera exclusivement en béton armé, stable au feu 2 heures. La ruine d'un bâtiment n'entraînera pas en chaîne celle des bâtiments voisins. Des murs coupe-feu 2 heures en béton armé sépareront les cellules entre elles.

Les façades des bâtiments seront habillées de bardage sandwich avec âme en laine de roche, de classe coupe-feu 2 heures, contenant les flux thermiques de 3 et 5 kw.

Les couvertures seront isolées par deux couches de laine de roche cumulant 20 cm d'épaisseur. L'étanchéité sera assurée par des membranes classées Broof T3. Les couvertures seront accessibles par un escalier en béton extérieur.

Le bâtiment se conformera à la réglementation thermique environnementale RE 2020.

Conformément à la loi Energie et Climat (n°2019-1147) du 8 novembre 2019, le bâtiment recevra en toiture, une installation de capteurs photovoltaïque sur une surface de 6 690 m² correspondant à 32 % de la surface de toiture des entrepôts qui cumulent 21 150 m². La puissance produite par cette installation de capteurs sera de l'ordre de 1,3 Mw/crête et produira environ 1,3 Gw/h dans l'année. Cette puissance est plus de deux fois supérieure à la puissance cumulée nécessaire au chauffage et à l'électricité du bâtiment. L'entrepôt sera donc en équivalence auto-suffisant en termes d'énergie (BEPOS).

Le projet vise à atteindre la certification environnementale BREEAM niveau « very good ».